



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 avril 2021**

Conseillers Municipaux 14 - Présents 11
Date de convocation : 20 avril 2021

Compte rendu sommaire des décisions prises par le Conseil Municipal (article L2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Valière légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Viviane DURAND, Maire.

PRÉSENTS : Viviane DURAND, Jean-Paul Bru, Gérard DAUZAT, Nicolas SOURD, Ingrid NUIJTEN, Catherine CAMBRIELS, Rémy CAMBRIELS, Marie PECH, Ingrid VOLLEREAU, Stéphanie MAZAROTTI, Rémi HERPIN, Hervé RIVAT.

ABSENTS REPRESENTES : Philippe GRENIER procuration à Nicolas SOURD
Eric LAPIERRE procuration à Gérard DAUZAT

ABSENTS : Charles CATHALA,

SECRÉTAIRE : Marie PECH

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget prévisionnel 2021.
Elle donne lecture de l'ensemble des prévisions comptables. Le budget s'élève à : 867 279.53 €

Section de fonctionnement : 593 871.31 €
Section d'Investissement : 273 408.22 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021.

VOTE : à l'unanimité

* * *

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réhabilitation du cimetière communal et à ce titre la procédure de reprise des sépultures sans titre de concession et à l'état d'abandon.

Le Conseil Municipal décide le lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

VOTE : à l'unanimité

* * *

Madame la Maire propose au Conseil Municipal la mise en place d'un permis de louer.
Elle précise que son objectif est de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Il s'agit de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la salubrité des occupants ni à la salubrité publique en demandant aux propriétaires d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement.
Une prochaine délibération en définira le périmètre.

Le Conseil Municipal accepte la mise en place du permis de louer et demande l'adhésion au service Habitat du Grand Narbonne.

VOTE : à l'unanimité

* * *

La séance est levée à 20 H 15

Sainte Valière, le 03 mai 2021

Le Maire

Viviane DURAND

